

ARGUMENTS DE LA LIBRE PENSÉE

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

MAI 2026 - FLORÉAL MMXXVI

34

À PROPOS D'UN VADEMECUM
SUR LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME :

VOUS AVEZ DIT

« LUTTE CONTRE LE RACISME »

OU

MISE EN ŒUVRE D'UNE IDÉOLOGIE D'ÉTAT ?



Les Éditions de la Libre Pensée



VADEMECUM

Agir contre **le racisme,**
l'antisémitisme
et **les discriminations**
liées à l'origine à l'École

Comprendre, réagir, prévenir

2026

Quand l'Antiracisme Institutionnel fabrique l'inégalité, discipline les Consciences et abîme les Psychismes

J'écris cette préface en conscience, en conscience politique, historique et humaine. Je ne l'écris pas pour accompagner poliment un texte, mais pour prendre position. Car ce que **Christian Eyschen** analyse et démonte n'est pas un simple document administratif de plus dans la production ministérielle. Ce **Vademecum** du ministère de l'Éducation nationale n'est ni neutre, ni innocent, ni simplement maladroit. Il est une pièce idéologique à part entière, inscrite dans une séquence politique précise, et ses effets dépassent largement le cadre scolaire. Ils atteignent les Corps, les Esprits, les Psychismes, en particulier ceux qui sont déjà les plus fragilisés par l'Ordre social.

Ce texte s'inscrit dans une époque marquée par la montée de la **Réaction**, par la banalisation de l'Autoritarisme, par la transformation de la contrainte en langage pédagogique. Il prétend lutter contre le **Racisme**, mais en organise en réalité la reconfiguration. Il parle d'Égalité tout en enseignant l'acceptation de l'Inégalité. Il adopte



Mornia Labssi au meeting laïque du 6 décembre 2026

les formes de la prévention et de la Morale Républicaine pour imposer une Normalisation Idéologique. Il ne vise pas à émanciper, mais à contenir.

L'École n'est pas ici pensée comme un lieu d'Émancipation, mais comme un espace stratégique. Un espace où se forgent les intellects, mais aussi les affects, les représentations de soi, l'estime personnelle, le sentiment de légitimité à exister. Un espace où l'on apprend très tôt ce qui peut être dit et ce qui doit rester tû, ce qui est digne d'être dénoncé et ce qui doit être relativisé, intériorisé, supporté. Ce **Vademecum** prépare les esprits à un monde où chacun est sommé de rester à sa place, où les rapports de domination ne disparaissent pas mais deviennent indicibles.

On y apprend à classer les racismes, à les compartimenter, à les hiérarchiser. On y apprend que toutes les discriminations ne se valent pas, que toutes les souffrances n'ouvrent pas les mêmes droits à la parole, que certaines colères sont légitimes quand d'autres deviennent immédiatement suspectes, pathologisées, réprimées. Diviser les Racismes, c'est diviser celles et ceux qui les subissent. C'est empêcher toute lecture globale des dominations. C'est une méthode politique éprouvée, et ce document s'y inscrit pleinement.

L'usage désormais massif de la fiction du prétendu racisme anti-blancs participe directement de cette entreprise. Ce n'est pas une erreur conceptuelle, c'est

un instrument idéologique. Il permet de vider le racisme de son épaisseur historique, coloniale et esclavagiste, de ses dimensions structurelles, pour en faire une abstraction symétrique et inoffensive. Il renvoie dominants et dominés dos à dos, neutralise les luttes antiracistes réelles et fabrique une fausse équivalence qui bénéficie toujours aux mêmes. Le **Vademecum** ne déconstruit pas clairement cette fiction, il en aménage au contraire les conditions de retour juridiques et symboliques. Cette ambiguïté est un signal. Elle instille la peur de trop nommer les dominations, de trop dénoncer les injustices, sous peine d'être soi-même renvoyé à l'accusation.

Mais la Violence la plus profonde de ce texte est ailleurs. Elle est dans ce qu'il prépare psychiquement. Ce texte est aussi une manière de préparer les Psychismes à la maltraitance. Il vient frapper celles et ceux qui souffrent déjà dans une société profondément réactionnaire. Celles et ceux qui vivent dans la Précarité. Celles et ceux qui sont identifiés comme Musulmans, réels ou supposés. Celles et ceux qui sont déjà déshumanisés.

Ces populations subissent des Violences institutionnelles répétées de la part de l'État, de la Police, des Institutions, parfois jusqu'à la mort. Des Violences où l'on dispose de leurs corps comme s'ils n'étaient pas pleinement humains. Où l'on porte atteinte à leur liberté de circulation. Où les contrôles au faciès, les contrôles des corps, des déplacements, des présences dans l'espace public sont devenus un mode opératoire ordinaire de l'État. Un État qui

sanctionne, non pas tant pour ce que l'on fait, mais pour ce que l'on est.

Et ces mêmes enfants, ces mêmes Jeunes, on vient leur imposer encore de nouvelles règles, de nouvelles injonctions, de nouveaux cadres moraux par le biais de ce **Vademecum**. On leur dit comment parler, comment penser, ce qu'il est permis de comparer, ce qu'il est interdit de nommer. Face à cela, ils se replient encore davantage. Ils réagissent encore davantage. Ils perdent encore davantage l'amour qu'ils devraient avoir d'eux-mêmes. Or l'École devrait précisément être le lieu où se construisent l'estime de soi, la confiance, la possibilité de se projeter, de rêver.

La Violence est immense lorsque ce que l'on vit à l'extérieur, la précarité, la stigmatisation, les contrôles, la peur, se combine avec la Violence institutionnelle vécue à l'intérieur de l'École. Ces Violences s'articulent, se renforcent, se cristallisent. Elles participent à préparer très tôt l'organisation sociale et économique, orientant certains profils vers les travaux les plus pénibles, les plus dévalorisés, les plus mal payés. L'École n'est pas neutre dans ce processus. Elle le prépare.

Ce **Vademecum** contribue ainsi à un désastre de l'estime de soi, à un désamour intérieur, à une souffrance psychique aujourd'hui largement identifiable. Une souffrance qui pousse une partie de ces Jeunes à chercher ailleurs une reconnaissance d'existence, une reconnaissance d'Humanité, parfois dans des pratiques ou des consommations qui les

abîment davantage. Non parce qu'ils veulent se perdre, mais parce qu'ils veulent exister. Parce qu'ils veulent être vus comme des enfants, comme des êtres humains.

Il y a, en filigrane, dans ce texte, un doigt pointé. Une adresse ciblée. Une injonction claire. Un avertissement. Un blâme anticipé. Une sanction anticipée, celle de l'École autant que celle de la Société. Le message est limpide, attention, restez à votre place. Votre place sociale. Votre place raciale. Votre place politique. Votre place psychique.

Ce **Vademecum** n'est pas un outil de Conscientisation, ni un outil d'Émancipation. Il est un outil de cadrage, d'anticipation, de discipline. Il dit au futur sujet présumé conscient, présumé contestataire, c'est nous qui décidons de votre avenir. C'est nous qui décidons de ce qu'est la Justice, de ce qu'est l'Égalité, de ce qu'est la Liberté d'expression. Elles existeront, mais selon nos termes. Toute contestation sera neutralisée.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans le contexte actuel de la criminalisation des Solidarités, notamment du soutien au **Peuple Palestinien**. Aujourd'hui, utiliser les fondements mêmes de l'État de droit, le Droit international, la Liberté d'expression, pour dénoncer un Génocide, une colonisation de peuplement, expose à l'incrimination et à la sanction. Le Droit est détourné pour protéger un État et une idéologie. Cette instrumentalisation met en danger tout le monde, y compris celles et ceux

qu'elle prétend défendre, en alimentant amalgames, tensions et haines.

Dans le même temps, d'autres Génocides continuent d'être niés ou relégués, celui des **Tutsis**, ceux des Peuples autochtones, les Crimes coloniaux de masse, notamment en **Algérie**. Cette hiérarchisation n'est pas neutre. Elle participe d'un Récit National permettant la continuité de l'Injustice.

Si ce **Vademecum** existe, c'est parce que quelque chose échappe. Parce que les Consciences se libèrent. Parce que les Jeunes Générations font des liens, refusent les silences imposés, contestent les privilèges devenus institutionnels. Face à cela, l'État choisit l'anticipation, le cadrage, la discipline. Quoi de plus simple que de modeler des enfants, des jeunes encore en construction.

Or ce qui nous incombe désormais, ce qui nous engage collectivement, c'est de dire clairement que le **Vademecum** dont nous avons besoin n'est pas celui-ci. Le **Vademecum** nécessaire est un **Vademecum** des libertés réelles. **Liberté de conscience**. Liberté d'être ce que l'on est. Liberté de faire société sans être hiérarchisé, sans être assigné, sans être écrasé.

Il doit être porté par celles et ceux qui sont les premières Victimes de ce système. Mais aussi par celles et ceux qui pensent ne pas être concernés. Et également par celles et ceux qui se revendiquent de la lutte, mais qui, parfois sans le mesurer, participent

encore de ce Système en acceptant des privilèges décrétés par lui. Faire société, c'est aussi accepter de regarder en face ce que l'on reçoit, ce que l'on conserve, ce que l'on doit renoncer à partager.

Ce **Vademecum** à construire doit outiller à la justice réelle, pas à la Justice Bourgeoise, pas à celle qui incarcère massivement des personnes racialisées, pas à celle qui protège des intérêts de Domination. Une Justice qui répare, qui restaure, qui égalise concrètement les conditions de vie et d'existence.

Il doit être porté collectivement, dans la rue, le Poing Levé, en foulant le pavé devant les Institutions, en disant ensemble que les privilèges de classe, de race et de genre doivent être abolis. Le dire, c'est déjà agir. L'écrire, c'est déjà transformer. L'enseigner, c'est déjà préparer une autre société.

Nos enfants le méritent. Ils méritent de vivre et pas seulement de survivre. Ils méritent d'être heureux ensemble, sans que l'un écrase l'autre, sans injonction permanente à rester à une place assignée, sans atteinte à leur dignité, sans ce sentiment destructeur de ne pas être pleinement humains. Ils méritent une École qui respecte l'histoire de chacune et chacun, qui écoute enfin la parole de celles et ceux qui ne sont jamais entendus, qui reconnaît l'Humanité de celles et ceux qui souffrent.

C'est cela, le **Vademecum** que l'**Éducation nationale** devrait porter aujourd'hui. Et c'est déjà, profondément, ce que fait le travail de

Christian Eyschen. Ce travail doit devenir endémique. Il participe de la véritable lutte contre la **Réaction**. Il participe de la véritable construction d'un État qui se dit de Droit, parce qu'il repose sur l'Égalité concrète, la Dignité effective, la Justice réelle et la Santé psychique de toutes et tous.

C'est au nom de cette exigence que je signe cette Préface, et que je l'assume pleinement.

Mornia LABSSI,
Militante antiraciste,
Maman d'un petit garçon,
Inspectrice du travail,
Membre de **Coudes à Coudes**.



À propos d'un *Vademecum* sur le Racisme et l'Antisémitisme

***Vous avez dit « Lutte contre le Racisme »
Ou mise en œuvre d'une Idéologie d'État ?***

Le Ministère de l'Éducation Nationale, sous l'égide de la **Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme** (DILCRA), a publié un nouveau *Vademecum* sur « **Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine à l'École. Comprendre, réagir, prévenir.** »

Il fait suite à celui que nous avons déjà analysé dans le **Numéro 26** de notre **Collection Arguments** « **Vademecum Laïcité : Une intrusion dans l'École au nom des valeurs obscures de la Macronie** », téléchargeable gratuitement sur : <https://www.calameo.com/read/0037423012923316a6368>. Disons d'emblée que ce nouveau *Vademecum* est un peu moins centré sur la Répression que l'autre. Il n'en demeure pas moins que beaucoup de problèmes se posent à sa lecture.

Tout d'abord, une première question surgit : Pourquoi distinguer **l'Antisémitisme** du **Racisme** en général ? Le premier ne serait-il pas **intégralement** contenu dans la définition du second ? Si on affirme que cela serait le **Génocide de 6 millions de Juifs** qui en ferait une catégorie à part, on pourrait répondre que des **Génocides Racistes** il y en a eu d'autres, comme celui des **Hereros** par les Allemands en Afrique. Ou comme celui des **Tziganes** par les Nazis, on ne parle pourtant pas de « **anti-tsiganisme** » comme une catégorie dis-

tincte de celles des autres, contrairement à l'*Antisémitisme*. Et pourtant l'on sait que ce Racisme contre **les Gens du Voyage** est toujours très prégnant. Ou encore celui des **Tutsis** par les **Hutus** au Rwanda.

Dans la brochure numérique que j'ai rédigée « **Malcolm X, une destinée brisée** », je rappelle ce que disait le **Leader Noir** : « **Malcolm X** avance le chiffre de **115 millions de Noirs africains** – soit à peu près l'équivalent de la population des États-Unis dans les années 1930, qui ont été assassinés ou réduits en esclavage pendant la période de la **Traite des Noirs**. Il évalue à une centaine de millions d'Africains disparus dans la chasse aux esclaves en Afrique même. Ce qui est la cause essentielle du retard du Continent dans la voie du développement et de la civilisation.

STOP RACISM



*Cette déportation massive était une véritable saignée de masse, alors qu'en 1600, l'Afrique représentait **30 % de la population mondiale et plus que 10 % au début du XXe siècle**. Cela eut aussi pour conséquence un appauvrissement du continent et a empêché son développement normal économique et culturel, à l'instar de ce qui se passait ailleurs dans le monde. L'esclavage était donc un véritable crime contre l'Humanité de tous les points de vue... »*

*« La disparition de l'Esclavage était une nécessité, car il avait permis une **Accumulation Primitive du Capital** et financé la **Révolution industrielle**, mais il se heurtait plus tard aux limites du **Capital** lui-même et à ses besoins nouveaux. »* (Téléchargeable gratuitement sur le site de la **Libre Pensée** : <https://www.calameo.com/read/003742301f171e210abdf>)

Tous les Génocides ne se valent-ils pas ?

On est en droit de se poser la question, puisque semble-t-il certains y voient des distinguos à faire. Le **Vademecum du Ministère** commence par vouloir définir les mots : « Le **racisme** désigne communément une attitude d'hostilité, allant du mépris à la haine, à l'égard d'un groupe humain. La **loi Pleven** du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme définit ainsi celui-ci comme « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance, ou de leur non-appartenance, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

« *La biologie a montré depuis longtemps qu'il n'existe pas de races humaines, mais la stigmatisation d'un groupe, supposé inférieur ou hostile, a reposé sur des caractéristiques physiques héritées (dites phénotypiques), ou sur des caractéristiques culturelles (comme la religion ou une forme de civilisation). Le racisme suppose toujours une hiérarchisation des groupes humains.* » On convient de plus en plus que si les **Races** n'existent pas, le Racisme, lui, est bien réel. Dès lors, pourquoi, à partir de ces définitions, n'assimile-t-on pas **l'Antisémitisme** au **Racisme** en général ?

Le **Vademecum** poursuit son exploration des mots : « *Aux yeux des sciences sociales, le Racisme ne se réduit pas à un ensemble de comportements et de pratiques ; il peut aussi s'agir d'un phénomène institutionnel, quand il participe de l'ordonnancement des sociétés, notamment dans ce que l'historien **George Fredrickson** nomme les « régimes ouvertement racistes » (Allemagne nazie, Afrique du Sud à l'époque de **l'Apartheid**, le sud des États-Unis à l'époque de la **Ségrégation** auxquels on peut ajouter le **Régime antisémite de Vichy**) et les « sociétés racialisées » (sociétés coloniales en particulier). »*

Ceci est tout à fait juste. La **Loi du 11 juillet 1941 du Régime de Vichy** interdit et dissout toutes les Associations « *dont les buts réels, l'activité ou les agissements s'avèrent contraires à l'intérêt général du pays* ». On croirait lire la loi « **Séparatisme** » à propos des **Musulmans** et de leurs Associations qui « *obéiraient* » à des injonctions étrangères. Il y a des parallèles troublants en matière d'Histoire.

Le **Vademecum** essaie de répondre à cette interrogation sur la distinction **Racisme/Antisémitisme**, mais sans convaincre : « *On peut distinguer différentes formes de racisme selon les populations visées comme selon les manières dont le racisme se manifeste. La stigmatisation comme la persécution de divers groupes humains ont leur histoire et leurs caractéristiques propres.*

*On distingue ainsi communément le **racisme antinoir**, le **racisme anti-arabe**, le **racisme anti-Asiatiques**, ou encore l'**antitsiganisme** et l'**antisémitisme**, que l'on peut définir comme le racisme visant respectivement les populations roms et les gens du voyage d'une part, les juifs d'autre part.* » Ceci est parfaitement juste, mais si on distingue ces formes de racismes, pourquoi **l'Antisémitisme** est une catégorie en soi et que les autres formes de Racisme ne sont pas identifiées à part ?

Faudrait-il à toute force affirmer que **l'Antisémitisme** a quelque chose de plus que le **Racisme** en général ? Ce qui minorerait de fait l'horreur et la barbarie du **Racisme** par rapport à **l'Antisémitisme** ? De nombreux **Chercheurs** et **Historiens** commencent à estimer de plus en plus que cette volonté de distinction (en négatif ou en positif), conduit à exclure les **Juifs** du champ universel de **l'Unicité humaine** en les distinguant de toutes les autres parties de **l'Humanité**, et estiment que c'est là aussi une certaine forme **d'Antisémitisme** ou de **Suprématisme Juif**. En clair : « *les Juifs ne sont pas comme tout le monde, ils ont une spécificité* ». Et cela peut déboucher à la fois sur **l'Antisé-**

mitisme et le **Génocide** et aussi, paradoxalement, sur la notion de « **Peuple Élu** » qui aurait une mission particulière qui la distinguerait du reste de l'Humanité.

Cacher ce Génocide que je ne saurais voir

Le **Vademecum du Ministère** ne reconnaît que 4 Génocides : celui des **Arméniens**, ceux des **Juifs** et des **Tsiganes** et celui des **Tutsis**. Exit donc celui de la **Traite des Noirs** (qu'il chiffre à 12 millions d'Africains, contre toute vraisemblance) et celui en cours du **Peuple Palestinien**. Mais parfois, à force de trop vouloir prouver, on se prend les pieds dans le Tapis.

On peut lire ainsi dans le Chapitre « **Clarifier, en classe, la notion de génocide** » le passage suivant : « *Le mot génocide fait souvent l'objet d'une instrumentalisation politique et victimaire, comme s'il s'agissait d'affirmer une qualité de souffrance, alors que le Droit international ne fait pas de différence de gravité entre les crimes de guerre, les crimes contre l'Humanité et le crime de génocide.* »

Vous avez bien lu : « **le Droit international ne fait pas de différence de gravité entre les crimes de guerre, les crimes contre l'Humanité et le crime de génocide.** » En conséquence ces Trois Notions sont identiques dans le cadre juridique du **Droit international**. Pourtant, quelques lignes plus loin, le **Vademecum** va tenter de dissocier leurs importances réciproques pour les différencier dans leur égale importance par un subterfuge. Il commence par tenter de donner une Définition du Génocide.

« Ce qui est central dans le crime de génocide, c'est le mobile qui doit être la destruction d'un groupe. La destruction, au sens de la convention de 1948 sur le génocide, ne repose pas sur le **résultat criminel, le nombre de victimes atteintes**, mais sur la finalité de la politique mise en œuvre, à savoir la destruction du groupe. Ainsi ce n'est pas le fait que les nazis aient assassiné 6 millions de juifs qui constitue le génocide, c'est le fait que leur politique criminelle visait à leur extermination totale. **Le résultat ne qualifie pas le crime, c'est l'intention.** Le nombre de victimes n'est toutefois pas indifférent, car il peut servir à établir l'intention en question. »

Et le lapin sort enfin du chapeau : « Dans le contexte de la guerre dans la **bande de Gaza, la Cour internationale de justice (CIJ) de l'ONU** a rendu une ordonnance le 26 janvier 2024 sommant **Israël** de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir la commission d'actes contraire à la Convention sur le génocide. La **Cour Pénale Internationale (CPI)** a accusé le 21 novembre 2024 le Premier ministre israélien **Benjamin Netanyahu** et son ministre de la Défense **Yoav Gallant** de « crimes de guerre » et de « crimes contre l'humanité », mais pas de « crime de génocide ». Le 16 septembre 2025, une Commission d'Enquête internationale indépendante, établie par le **Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU**, affirme dans son rapport que des actes génocidaires auraient été commis. Cette commission n'est pas une instance juridique de **l'ONU**, son rapport est cependant une contribution aux enquêtes sur lesquelles pourra s'appuyer la justice internationale. »

La **CPI** accuse à raison **Benjamin Netanyahu** de ne pas avoir mis en œuvre **la Convention contre le Génocide**, c'est donc l'affirmation qu'il y a bien un Génocide en cours, sinon cela ne veut rien dire. **On est dans le Droit et dans le Crime**, mais pas dans la Poésie avec ses licences littéraires. Après avoir dit que « **les crimes de guerre, les crimes contre l'Humanité et le crime de génocide** » étaient égaux, le **Vademecum** sous-entend que comme **Netanyahou** n'est pas accusé de « *Génocide* », alors c'est indubitablement moins grave et surtout différent, après avoir écrit que c'était égal ! Comment voulez-vous que des élèves puissent comprendre quoi que ce soit à ce tour de prestidigitateur ?

Il n'y a pas de racisme anti-Blancs

Au passage le prétendu « *racisme antiblancs* », promotionné par les Racistes et l'extrême-droite est une auguste fadaise, et est anéanti par cette explication : « **Le racisme antinoir** se manifeste par des attitudes et des comportements d'hostilité, des actes de discrimination directe et indirecte, de la violence physique ou rhétorique qui reflètent la croyance sans fondement scientifique que certains groupes « raciaux » sont biologiquement ou culturellement inférieurs aux autres.

Il plonge ses racines dans l'histoire coloniale, l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves depuis le continent africain. À titre d'exemple, le racisme antinoir peut s'entendre aujourd'hui dans des propos définissant un joueur de football comme « typique africain », prétendument identifiable par sa combativité et sa

puissance et, en contrepartie, auquel la technique, l'intelligence et la discipline feraient défaut. »

Il n'y a pas de « *racisme antiblancs* », car il n'y a pas de discriminations contre les « *Blancs* », il n'y a pas de système où les « *Blancs* » sont assujettis et exploités par des peuples ou communautés d'autres « *couleurs* ». C'est se moquer du monde que d'utiliser ce terme, qui vise à effacer toute réalité des discriminations subies par des populations entières qui ont été victimes du **Colonialisme** le plus barbare. Non, la nuit, tous les chats ne sont pas gris.

La précision indiquée à la suite est tout à fait claire : « Le **racisme** n'est donc pas monolithique. Il ne doit en outre pas être confondu avec la **xénophobie**, bien que les deux termes – xénophobie et racisme – soient apparus dans les mêmes années dans la langue française, dans le contexte de **l'affaire Dreyfus** et de la modification profonde du droit de la nationalité en 1889.

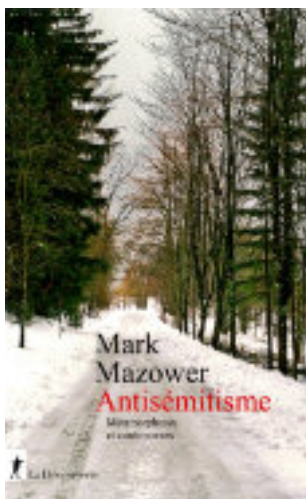
La **xénophobie** désigne étymologiquement la peur (phobos), la crainte ou le rejet de l'étranger (xenos) sans nécessairement induire l'idée d'une infériorisation du groupe ciblé, tandis que le **racisme** renvoie aux origines et à l'apparence physique des personnes et à l'idée d'une supériorité d'un groupe sur un ou plusieurs autres. »

Si le **Vademecum du Ministère** conteste la notion de « *racisme antiblancs* », il ouvre cependant des portes pour dire qu'il existe quand même : « En 2014, la **Cour d'appel de Paris** retenait pourtant la circonstance ag-

gravante de « racisme » dans une affaire où les insultes « sale blanc » et « sale Français » avaient été proférées. De tels propos renvoient en effet à une lecture de l'espace social en catégories racialisées, c'est-à-dire une lecture qui ramène, assigne et réduit les individus à leurs caractères physiques apparents. C'est en ce sens que la dimension raciste de propos qui associent la couleur de peau (implicitement dans le cas du mot « Français ») à des attributs dégradants ou insultants a été retenue par le tribunal.

Pour autant, la situation faite en France aux personnes perçues comme blanches ne peut être considérée comme équivalente à celle que vivent les personnes identifiées comme noires, roms, asiatiques, arabes ou juives, par exemple. »

Antisionisme et antisémitisme ne se valent pas



Émanant d'un Ministère macroniste, la question du **Sionisme** est traitée dans l'air du temps de la **Pensée unique** et ne vise qu'à apporter de l'eau au moulin des défenseurs de l'État d'Israël. Est donc mise en avant la Définition de **l'Alliance internationale pour la Mémoire de l'Holocauste** (IHRA) qui est une véritable forfaiture et vise à

interdire toute critique de l'État d'Israël et de la politique menée par les gouvernements fascistes et génocidaires sionistes.

Il convient de donner le point de vue de la **Libre Pensée** sur ces questions. Je l'ai fait dans un article « **Les Mots et les Faits** » dans *la Raison* de Janvier 2026 à travers une recension de l'excellent ouvrage **Antisémitisme** par **Mark Mazower**¹. Voici ce que j'expliquais :

Que voilà un ouvrage salubre ! Il fait le point sur cette question importante de l'**Antisémitisme**, dans ses différents aspects, historiques, politiques, religieux, xénophobes. Il fait vraiment le tour du problème sans aucune œillère ou pré-convenus.

Bien entendu, la question du **Sionisme** est abordée en commençant par une citation **d'Abraham Léon**, militant Trotskyste de Belgique, mort à Auschwitz et qui, avec **Marcel Hic** (un nom qui m'est cher), dirigea le Secrétariat européen de la **IV^{ème} Internationale** pendant la Seconde guerre mondiale : « *Toutes ces conceptions idéalistes du Sionisme sont naturellement inséparables du dogme de l'antisémitisme* ».

L'auteur montre bien que **Sionisme** et **Antisémitisme** sont un couple qui marche ensemble et qui se nourrit mutuellement. **Henryk Erlich**, dirigeant du **Bund** (voir notre livre « **Judéïté, Laïcité, et Libre Pensée** ») le disait clairement avant 1939-1945 : « *Tout au long des qua-*

¹ **Antisémitisme** par **Mark Mazower** – La Découverte – 374 pages
– 23,50€

rante ans d'existence du Sionisme, la règle suivante a pratiquement toujours prévalu : plus l'horizon est sombre, plus la lumière brille sous la tente des sionistes ; plus les choses vont mal pour les Juifs, mieux c'est pour les sionistes. »

Et **William Zukerman, Bundiste** de cœur, après 1939-1945, rajoutait : « *Sans l'antisémitisme, Israël ne serait qu'un petit État comme un autre, tel que l'Irlande, la Grèce, le Danemark ou le Liban. Avec l'Antisémitisme il se voit conférer une mission messianique exceptionnelle, celle de sauver les Juifs du monde entier* ».

La conclusion de l'ouvrage est très pertinente : « *Qu'est-il advenu du concept d'antisémitisme ? Les contradictions qu'il recouvre aujourd'hui ont de quoi donner le tournis, comme si on errait dans un palais de glaces. Un terme qui, à l'origine, décrivait l'hostilité envers les Juifs en tant que minorité luttant pour ses droits est aujourd'hui utilisé pour défendre un État à majorité juive privant de ses droits la minorité qui l'habite.*

La lutte contre l'antisémitisme était jadis par définition un combat contre l'ethno-nationalisme ; elle tend aujourd'hui au contraire à légitimer les excès de l'ethno-nationalisme. Certains considèrent que l'antiracisme et les Droits de l'Homme sont la solution ; d'autres y voient un problème.

L'antisionisme est antisémite par essence, disent les uns ; non en réalité, c'est le sionisme qui est un racisme, disent les autres. Et même les racistes affirment aujourd'hui qu'ils luttent contre l'antisémitisme, ce qui aurait été in-

imaginable à l'époque où le terme a été inventé et devrait d'ailleurs constituer un indice de son usage désormais totalement abusif. »

Le **Sionisme** est bien un racisme comme les autres, il n'y a qu'à regarder **Gaza** et la **Cisjordanie** pour s'en apercevoir. Il est un antisémitisme comme un autre, car il différencie le Juif de toute la race humaine, il en fait une particularité qui ne peut se fondre comme une de ses composantes dans l'Humanité. Comme l'indiquait le grand spécialiste de l'Histoire de l'Allemagne, **Christopher Clark** : « *un philosémite est un antisémite qui aime les Juifs, surtout lorsqu'ils vivent en Israël* » et on pourrait ajouter : et surtout pas lorsqu'ils vivent dans les autres pays.

Nous publions ci-dessous la **Déclaration de Jérusalem sur l'Antisémitisme** qui nous semble aux antipodes de la définition de l'**IHRA**.

Déclaration de Jérusalem sur l'Antisémitisme

Pour déterminer si tel ou tel propos sur Israël peut être défini comme antisémite, la **Déclaration de Jérusalem** énumère les caractéristiques suivantes :

- a) Appliquer les symboles, les images et les stéréotypes négatifs de l'antisémitisme classique à l'État d'Israël.
- b) Tenir les Juifs collectivement responsables de la conduite d'Israël ou traiter les juifs, simplement parce qu'ils sont juifs, comme des agents d'Israël.
- c) Exiger des gens, parce qu'ils sont Juifs, qu'ils condamnent publiquement Israël ou le sionisme (par

exemple, lors d'une réunion publique).

d) Faire l'hypothèse que les Juifs citoyens d'autres pays sont plus loyaux vis-à-vis d'Israël que de leur propre pays, uniquement parce qu'ils sont juifs.

e) Refuser le droit des Juifs de l'État d'Israël à exister et à s'épanouir, collectivement et individuellement, en tant que juifs, conformément au principe d'égalité.

En revanche, elle considère comme n'étant pas antisémites, les propos ou démarches qui suivent :

a) Soutenir l'exigence de justice du Peuple palestinien et sa recherche de l'obtention de l'intégralité de ses droits politiques, nationaux, civiques et humains, en conformité avec le Droit international.

b) Critiquer le sionisme ou s'y opposer, en tant que forme de nationalisme, ou plaider pour la mise en place de différents types de solutions constitutionnelles, pour les Juifs et pour les Palestiniens, dans la région située entre le Jourdain et la Méditerranée. Il n'est pas antisémite de se prononcer en faveur de modalités poli-



**DEFENDEZ
LA LIBERTE
EN LISANT**

“LA RAISON”

*Mensuel de la Libre Pensée
demandez-le dans les kiosques*

LIBRE PENSÉE - 10-12, Rue des Fossés-St-Jacques - 75006 PARIS

tiques accordant une égalité pleine et entière à tous les habitants de cette région, qu'il s'agisse de prôner une solution à deux États, la création d'un État binational, d'un État unitaire démocratique ou d'un État fédéral, ou la mise en place de tout autre système politique, quelle qu'en soit la forme.

c) Critiquer Israël en tant qu'État, en s'appuyant sur des faits [...].

d) Les mesures de boycott, de désinvestissement et de sanctions constituent des formes répandues et non violentes de lutte politique contre des États. Dans le cas d'Israël, de telles stratégies ne sont certainement pas, en elles-mêmes, antisémites.

e) Il n'y a nulle nécessité qu'un discours politique soit mesuré, proportionné, modéré ou raisonnable, pour être protégé [par le Droit international].

Le 25 mars 2021

Signée par plus de 200 signataires universitaires du monde entier.

Source : <https://www.jerusalemdeclaration.org/wp-content/uploads/JDA-French.pdf>

Dans les exemples donnés par l'**IHRA**, et repris dans le **Vademecum** sans aucun recul, en voici deux qui se passent de tout commentaire pour ceux qui s'intéressent à ce qui se passe en **Palestine** :

• « *Le refus du droit à l'autodétermination des juifs, en affirmant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est le fruit d'une entreprise raciste* ».

C'est une véritable manipulation, dénoncer **l'Apartheid**, le **Colonialisme Sioniste** et le **Racisme Anti-Arabs** des **Sionistes** est égal au refus du « *du droit à l'autodétermination des Juifs* » ? C'est un peu comme affirmer que dénoncer hier **l'Apartheid** en Afrique-du-Sud, c'était pour exterminer la population blanche.

• « *L'établissement de comparaisons entre la politique israélienne contemporaine et celle des nazis.* »

Là aussi, camouflage éhonté. Il n'y a vraiment aucun point commun entre l'anéantissement des Juifs par les nazis et la destruction méthodique du **Peuple palestinien** par les Sionistes ? Ce sont pourtant les mêmes méthodes avec le même objectif : le **Lebensraum**, conquérir un **Espace vital** en expulsant voire en exterminant les **Peuples** qui y habitaient auparavant.

Il suffit de regarder l'Histoire pour voir que des rapprochements entre les **Nazis** et les **Sionistes** ont existé. Le **Betar** était autorisé par les Nazis, après la venue au pouvoir d'**Hitler** en Allemagne, à défiler en grand uniforme dans les rues de Berlin. Le fondateur du **Betar** était **Vladimir Jabotinsky**, celui qu'**Enrryk Erlich** du **Bund** appelait « **Le Duce juif** ». Il suffit aussi d'étudier le comportement des **Nazis** vis-à-vis des **Sionistes** pour avoir, déjà, quelques traits de ressemblance. Voici ce que j'en dis dans **le Dossier de la Raison** de septembre 2026 (à paraître) : « **Nazisme, Pétaïnisme, Collaboration et Épuration** » :

**De 1933 à 1939,
la politique de la SS vis-à-vis des Juifs**

Reinhard Heydrich, quand il commence à expulser les Juifs d'Allemagne, dira « *En tant que **National-Socialiste**, quand je discute avec les **Juifs**, je suis un **Sioniste** » ». (Source : **Les SS : mythes et réalités** – 3ème épisode : **Heydrich, l'architecte de l'Holocauste** – Chaîne **Histoire**).*

On lit dans la Thèse de **Michael Wildt** et **Florence Baille** « **Avant la « Solution finale » . La politique juive du Service de Sécurité (SD) (1935-1938)** » : « *Toutefois, concernant les relations avec les **Organisations juives**, le **SD** voulait pour le moment faire bénéficier les **Organisations sionistes** qui prônaient l'émigration juive en **Palestine** d'un traitement de faveur, à l'inverse des associations favorables à l'assimilation, qui cherchaient à établir avec les nouveaux maîtres de l'Allemagne un *modus vivendi*.*

*La **Police Politique Bavaroise** (BPP) modifiait sa position et donnait à ses services locaux, au sujet des **Organisations de Jeunesse Juives**, la consigne suivante : « Au vu de leur action en faveur de **l'émigration en Palestine**, les membres des **Associations sionistes** ne doivent pas être traités avec la même rigueur que les membres des organisations soi-disant germano-juives (*assimilateurs*) ».*

Cette distinction établie dans la politique de persécution par rapport aux différentes Organisations juives devint partie intégrante de la pratique policière. Ainsi,

*dans un rapport du **Bureau des Questions juives (du Gestapa)** daté de novembre 1934, nous lisons que la **Police d'État (Gestapo)** « fait tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser le **Sionisme** et soutenir ses efforts en direction de l'Immigration. On entravera autant que possible l'action des Allemands (assimilateurs) afin de les inciter à passer dans le camp des **Sionistes** ».*

Selon **Wisliceny** (entré au **NSDAP** et dans la **SA** en 1931 et dans la **SS** et le **SD** en 1934 et condamné et exécuté au Procès de Nuremberg), *en avril 1937, l'« unique solution possible de la question juive » était de parvenir, « par tous les moyens, à une émigration des Juifs d'Allemagne ».*

*De même **Wisliceny** et **Hagen** affirmaient dans leurs « Lignes directrices et principes généraux » de la fin avril que « la question juive ne sera résolue que lorsque tous les Juifs auront quitté l'Allemagne ». Or, seule **l'émigration sioniste** aurait permis « d'éloigner tous les Juifs d'Allemagne ». C'est pourquoi la **question palestinienne** requérait toute l'attention du **SD** : « C'est d'elle que dépend, en dernier ressort, la résolution de la **Question juive** en Allemagne ». **Wisliceny** en personne se rendit en juillet 1937 au **XXe Congrès Mondial Sioniste** à Zurich afin d'obtenir des informations de première main, en particulier au sujet de la position des **sionistes** à l'égard du plan de partage britannique.*

*Très sérieusement, le **SD** poursuivait le projet apparemment paradoxal d'encourager lui-même **l'émigration***

sioniste. Par l'intermédiaire du directeur de l'**Agence de Presse allemande** de Jérusalem, **Franz Reichert**, qui était un indicateur du **SD**, le **Bureau des Affaires Juives** entra en contact avec un certain **Feivel Polkes**, membre de l'Organisation militaire sioniste **Hagana** (« défense » en hébreu). Il donna à **Reichert** des informations sur les activités juives et arabes. Avec l'aide de **Reichert**, le **SD** organisa un séjour de **Polkes** à Berlin du 26 février au 2 mars 1937, alors que celui-ci se trouvait en mission officielle en Europe. Le **SD** prit en charge les frais de voyage et de séjour à Berlin. »

Reinhard Heydrich enverra **Adolf Eichmann (SD)** et **Herbert Hagen (SD)** en **Palestine**, puis au Caire (la rencontre dura deux jours) pour une rencontre acceptée par la **Haganah** et **l'Irgoun** avec **Polkes**, pour faciliter le départ des **Juifs d'Allemagne** pour la **Palestine**, mais les Britanniques refuseront leur entrée en Palestine britannique.



Calomnies et Manipulations

La **Déclaration** de l'**IHRA** repose sur des manipulations comme celles dénoncées plus avant et sur des amalgames honteux qui ne visent tous deux qu'à défendre inconditionnellement la politique de l'État d'Israël contre le **Peuple palestinien**, à partir du raisonnement suivant : « *du fait du **Génocide nazi contre les Juifs**, l'État sioniste d'Israël peut tout se permettre et ne subir aucune remarque négative* ». **Critiquer Israël** s'avoisine aujourd'hui quasiment à un **Délit de Blasphème**.

On peut lire dans le **Vademecum du Ministère** que : « *Plus de soixante-quinze ans après la création d'Israël (1948), l'antisionisme, s'il devait se réaliser, impliquerait la destruction de cet État et donc l'expulsion ou l'élimination des juifs de la région.* » C'est une falsification honteuse. Dans la **Charte de Fondation de l'Organisation de Libération de la Palestine** (OLP), il était indiqué :

« **Article 5** : Les **Palestiniens** sont les citoyens arabes qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'en 1947, qu'ils en aient été expulsés par la suite ou qu'ils y soient restés. Quiconque est né de père palestinien après cette date en Palestine ou hors de Palestine, est également Palestinien.

Article 6 : Les Juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au début de l'invasion sioniste seront considérés comme Palestiniens.

Article 7 - *Les juifs d'origine palestinienne sont considérés comme des Palestiniens pourvu qu'ils veuillent vivre pacifiquement et loyalement en Palestine. [...] »*

Aujourd'hui se développe la revendication d'un seul État dans une **Palestine Libre, sociale, Démocratique et laïque** avec toutes les composantes (Juive, Arabe, Chrétienne, etc.) à égalité, contre la Théorie fumeuse des « *Deux États* » qui a conduit à l'impasse actuelle, La disparition de l'État d'Israël ne signifiait en aucun cas l'expulsion des Juifs de la région.

Dans **la Croix** du 20 avril 2026, quelqu'un que l'on ne peut qualifier d'antisémite ni même d'antisionisme, **Avraham Burg**, ancien Président travailliste de la **Knesset**, de **l'Agence Juive** et de **l'Organisation Sioniste Mondiale**, déclare : « *Le gouvernement a compromis le Judaïsme, l'Universalité de la justice et toutes les valeurs selon lesquelles Israël prétendait fonctionner... Israël est actuellement complètement corrompu sur le plan moral, non seulement à cause du Fondamentalisme religieux, du Premier ministre, mais aussi des territoires occupés, de Gaza, qui représente pour moi un nouveau degré d'atrocités pire que la Nakba de 1948. »*

À propos de la loi fasciste qui organise l'assassinat par la **Peine de Mort** pour les **Palestiniens**, il explique : « *Mais ce n'est qu'une loi. En pratique, nous tuons déjà beaucoup ! Pratiquement aucun terroriste, insurgé, combattant de la liberté, peu importe leur nom, ne survit. Nous les tuons, que ce soit par un assassinat ciblé,*

*un massacre à **Gaza**, ou dans des « dommages collatéraux », selon le vocabulaire édulcoré en vigueur.*

*La loi est une expression juridique d'une réalité à l'œuvre depuis des années. Or si les gens ne protestent pas contre le massacre de dizaines de milliers d'innocents à **Gaza**, pourquoi se soucieraient-ils d'un seul individu ? C'est là toute la profondeur de la corruption morale. » Alors, si on approuve ces propos, on est un Antisémitite parce que l'on critique la politique de l'État d'Israël ? Comme la **loi Yadan** qui a heureusement échoué pour l'instant, la **Déclaration de l'IHRA** porte un écriteau : « *Silence, ici on tue* ».*

Dans les manipulations, il faut noter aussi l'odieuse campagne de dénonciation de **Jean-Luc Mélenchon** quand il avait indiqué que « *l'antisémitisme était résiduel en France* ». On l'a accusé de vouloir justifier **l'Antisémitisme**. Cela serait risible au plus haut point si ce n'était tragique, les mots n'ont plus de sens pour certains. Ainsi, **l'Humanité**, journal du **PCF** du 4 juin 2024 écrivait : « *Le fondateur de la **France insoumise** a suscité une nouvelle polémique, le 2 juin, en **relativisant la portée de l'antisémitisme** en France, et en niant même qu'il puisse s'exprimer dans les manifestations populaires.* »

On reste confondu par la bêtise et l'ignorance de ces gens-là qui sont aux ordres du **Système** et de la **Pensée unique**. Cette formule de « *l'Antisémitisme résiduel* » a un auteur, pour lequel il faudrait avoir beaucoup d'imagination et une bonne dose de sottise (mais les **Inquisiteurs** en tous genres n'en manquent

pas) pour le taxer d'**Antisémitisme**. Il s'agit de **Pierre-Mendes France**.

Dans le remarquable film de **Marcel Ophuls**, dont toute la famille a subi la répression du Nazisme, la contraignant à s'exiler aux USA, « **Le Chagrin et la Pitié** », **Pierre-Mendes France** raconte son évasion de la prison de Clermont-Ferrand le 21 juin 1941, c'est un moment inénarrable d'humour sur une période tragique. Et c'est là qu'il dit : « *En France, il y a deux choses qui sont résiduelles, qui augmentent, qui diminuent, mais qui ne disparaissent jamais, c'est l'Anglophobie et l'Antisémitisme.* » Alors « Antisémites » **Pierre Mendès-France** et **Marcel Ophuls** ? Sans doute, oui pour l'**IHRA** et madame **Yadan**.

De vains efforts pour une vaine cause

Le **Vademecum du Ministère** tente péniblement de répondre à notre interrogation sur la disjonction Racisme/Antisémitisme : « *Le traitement du **racisme** et de l'**antisémitisme**, dans la société comme à l'École, requiert une égale rigueur dans la sanction de leurs manifestations, guidée par une exigence universaliste que l'usage de deux termes distincts ne remet aucunement en question. Cet usage s'impose du fait de l'existence de deux réalités historiques et sociales distinctes et singulières, qui ne doivent être ni opposées, ni hiérarchisées, ni confondues, à la fois sur le plan de l'analyse et sur celui du combat et du cadre juridique dans lequel celui-ci s'inscrit. La formule « racisme et antisémitisme » ne sépare pas, elle associe.*

Appréhender l'antisémitisme uniquement comme une forme de racisme (au sens où sont idéologiquement et politiquement distinguées des « races ») n'est historiquement pertinent que sur une période de temps brève, entre la fin du XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle, quand circulait, en Europe notamment, la fiction d'une « race juive ». Et encore, le rapprochement a ses limites, car si les populations colonisées, africaines notamment, étaient infériorisées, infantilisées et méprisées, les juifs étaient accusés d'être riches, puissants et comploteurs tout en étant déshumanisés et diabolisés. Avant cette période, l'hostilité dont les juifs faisaient l'objet était en premier lieu de nature religieuse, tandis que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les motifs qui animent les antisémites ne sont plus essentiellement de nature raciale. »

Disons- le nettement, cela ne tient pas la mer une seconde. Les Racismes antinoir, antitsigane, correspond aussi à cette analyse : *« Cet usage s'impose du fait de l'existence de deux réalités historiques et sociales distinctes et singulières qui ne doivent être ni opposées, ni hiérarchisées, ni confondues, à la fois sur le plan de l'analyse et sur celui du combat et du cadre juridique dans lequel celui-ci s'inscrit. »*

Ensuite, il est laborieusement tenté une explication historique pour expliquer que tout le monde a été ou sera un jour antisémite, bref que la nuit tous les chats sont gris, en mettant sur le même plan, le **Christianisme** et **l'Islam**, pour faire oublier que **l'Antisémitisme** a sa source et ses racines dans le **Christianisme** qui a voulu se démarquer de sa matrice d'origine, le **Judaïsme**.

« Durant de nombreux siècles, dans les sociétés chrétiennes et musulmanes les juifs ont fait l'objet de mesures stigmatisantes et humiliantes, prescrites et appliquées avec une grande variabilité selon les époques et les contextes. S'est ainsi forgée une culture du mépris et du ressentiment à l'égard des juifs, victimes d'accès de violences meurtrières en terres chrétiennes et, plus ponctuellement, en terres d'Islam. »

Le Christianisme est d'abord et avant tout un antijuïdaïsme. Il n'en n'a pas été de même pour le **Monde Arabo-Musulman**, le Statut (protecteur et discriminatoire tout à la fois en contrepartie d'une taxe) de **Dhimmi** n'a strictement rien à voir avec les Persécutions antijuives et les Pogroms en Europe chrétienne. Globalement le **Christianisme** a été persécuteur des Juifs, globalement **l'Islam** ne l'a pas été. Rappelons-nous que lors de la prise de Jérusalem par les **Croisés**, ont été massacrés indistinctement Musulmans, Chrétiens orientaux et Juifs.



Colloque

Discrimination et Racisme Idéologique et Systémique au Travail
organisé par Coudes à Coudes et la Libre Pensée
Bourse du Travail le 25 avril 2026

Il est quelque peu ahurissant qu'un tel document, émanant du Ministère de l'Éducation nationale, chargé - en théorie - de répandre **l'Instruction**, la **Culture** et **l'Histoire** fasse à tel point fi de la réalité historique. C'est un non-sens absolu ou la preuve que l'on a bien affaire à une tentative d'insuffler de force une idéologie d'État qui nous impose une vision de l'Histoire. « *Parler de l'Histoire d'hier, c'est toujours faire l'Histoire d'aujourd'hui* ».

***Quelques perles et manques involontaires,
mais significatifs***

Outre quelques propositions un peu tendancieuses, il y a parfois des choses étonnantes qui transparaissent. A la question « *Pourquoi la loi punit-elle le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine ?* », il est répondu : « *La loi punit le **racisme**, **l'antisémitisme** et les **discriminations** liées à l'origine, car ils n'affectent pas seulement les personnes, mais aussi l'ensemble de la société en ce qu'ils portent atteinte aux valeurs démocratiques et républicaines. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations est aussi un **impératif démocratique lié aux engagements internationaux de la France**.* »

Le **Racisme** est prohibé moralement parce que la loi l'interdit ? Et si la loi ne l'interdisait pas, cela pourrait être bien ? Ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire. La **Morale** et **l'Éthique** n'ont rien à voir - en soi - dedans, c'est voté alors cela s'applique ! Et on se pince pour y croire, c'est aussi puni parce que c'est contraire au « **engagements internationaux de la**

France ». S'il n'y avait pas ces Traités, on pourrait impunément être raciste ? Mais où sont la **Liberté**, **l'Égalité**, la **Fraternité** dans ce type de raisonnement. On nous présente cela comme **l'Alpha** et **l'Oméga** des « *Valeurs de la République* », mais tout cela est réduit à un chiffon de papiers dans ce **Vademecum**.

Sur la question du mot « **Islamophobie** », ce n'est pas d'une grande netteté non plus. La **Libre Pensée** récusé ce terme, car il ne peut y avoir un racisme contre une opinion, même religieuse. Il y a un réel racisme contre les **Musulmans**, c'est-à-dire ceux et celles qui se reconnaissent dans cette religion. Mais si ce Racisme visait uniquement **l'Islam**, il suffirait alors à ses coreligionnaires de changer de Religion ou de se proclamer **Athées** pour que celui-ci disparaisse ? On sait bien que le fond est le **Racisme anti-Arabes**, quelle que soit la Religion qu'ils professent. Qu'on se souvienne du traitement des **Harkis** après 1962 pour s'en apercevoir. Qu'ils aient été pour la France ou contre la France, ils étaient unis dans la même détestation que les « *Petits-Blancs* » portaient aux **Arabes**.

C'est pourquoi, la **Libre Pensée** utilise le mot (le **Vademecum du Ministère** le suggère aussi sur ce point) de « *racisme anti-Musulmans* », avec un **S** pour bien montrer que la Question sont les personnes visées par la xénophobie, et non leur conception métaphysique du monde. En ce sens, la conception de « *l'Islamophobie* » s'inscrit dans le respect de la **Constitution antidémocratique de la Ve République** qui « *respecte toutes les croyances* ».

Or, la **Laïcité** impose le contraire en ignorant les **Croyances**, qui n'ont pas à être respectées (elles sont justifiables de toute critique), mais dont il faut laisser le **Libre exercice du Culte**. La **Laïcité** (Séparation des Églises et de l'État) respecte les Croyants et en protégeant leur Liberté de culte. En mettant en avant **l'Islam** et non les **Musulmans**, on institutionnalise clandestinement une Religion au lieu d'une Liberté.

Ce n'est pas, comme le dit le **Vademecum** parce que la loi française ne connaît pas le **Délit de Blasphème** qu'il ne faut pas utiliser ce terme ; mais c'est parce que c'est une notion exclusivement religieuse qui ne concerne que les **Religions** et les **Croyants** et en aucun cas, la **République laïque**. La devise du journal « **La Libre Pensée** » en 1866 avait pour sous-titre : « *La Tolérance s'inscrit dans la sphère des faits et non dans celle des idées* ». Il faut tolérer que les personnes puissent avoir les idées de leurs choix, mais en aucun cas, on n'est obligé les partager et de les respecter, sinon il n'y a plus de **Liberté de Critique**. Comme le disait **Figaro**, le personnage de **Beaumarchais** : « *Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur.* »

La Question du Racisme d'État et du Racisme systémique

Le **Vademecum du Ministère** nie toute existence d'une prégnance raciste institutionnalisée par l'État. Les condamnations régulières de la France sur les « *Contrôles au faciès* » par des Instances internationales, et même par des Tribunaux français, les mul-



tiples assassinats par la Police de jeunes **Arabes** et **Noirs**, tant en Métropole qu'Outre-Mer, les méthodes discriminatoires de la Police et des Institutions, tout cela n'existe pas pour le **Ministère de l'Éducation nationale**.

C'est quelque peu effaré, que l'on peut lire ainsi : « Les personnels de l'Éducation nationale peuvent se trouver en présence d'affirmations selon lesquelles « l'État est raciste ». L'emploi du terme « racisme systémique » qui suggère qu'il existe un système de discriminations à motif raciste sert parfois de couverture à de telles affirmations.

La notion de « racisme systémique » s'est développée à la croisée du militantisme et des sciences sociales. Elle n'est pas stabilisée mais l'expression suggère que dans une société donnée, il y a une organisation qui fait du racisme un élément structurant. Les institutions font partie de cette organisation. De ce point de vue, il a existé des régimes politiques et des institutions que l'on peut rattacher au racisme systémique, mais la démo-

cratie française, où l'État et l'École combattent le racisme, n'en fait pas partie. Dans une version atténuée, la notion peut indiquer que dans une société, malgré les institutions, différentes attitudes racistes forment système.

*Contrairement à des pays où le **racisme d'État** était institutionnalisé comme **l'Afrique du Sud** sous le système de **l'Apartheid** ou les **États-Unis** avant les années 1960, la législation française interdit que des groupes ou des personnes soient discriminés en raison de leur origine, leur couleur de peau, leur religion ou leur appartenance ethnique. La Constitution de 1958 affirme dans son article 1er que la France « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion » et la loi française réprime les agissements racistes. La République a mis en place des structures publiques dédiées à la lutte contre le racisme et les discriminations comme la Commission nationale consultative des droits de l'homme (**CNCDH**), la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT (**DILCRAH**) ou le **Défenseur des Droits**... »*

Ainsi donc, depuis les années 1960, il n'y aurait plus de **Racisme d'État** aux États-Unis ? Mais les Rédacteurs de ce **Vademecum** ont-ils entendu parler de **Black Lives Matter**, des **Rafles d'Immigrés** par **l'ICE de Trump**, de **Minneapolis** ? Sur quelle planète vivent-ils ? Comment peut-on écrire avec une telle condescendance et mauvaise foi en conclusion de cette question : « *En conclusion, même si on ne peut pas nier qu'il existe des discriminations qui peuvent*

avoir un caractère systémique, en aucun cas la France ne peut être considérée comme un État raciste et on ne peut pas parler de racisme d'État en France. »

C'est bien beau de citer le (en fait **La**) Défenseure des Droits, mais ils auraient dû lire son **Rapport 2025**, analysé dans **la Raison** d'Avril 2026 dans l'article « **Un Rapport de la Défenseure des Droits qui éclaire sur les Discriminations fondées sur la Religion** » où dans le chapitre « **Des Chiffres et des Faits** » on peut lire ceci :

Ce **Rapport de 2025 de la Défenseure des Droits** montre l'accroissement tendanciel et permanent des discriminations contre les personnes présumées « **Musulmanes** » avec une disproportion certaine contre les **Femmes**. Les études précisent bien les choses par rapport à la qualification de « **Musulman** » : « À partir d'un appel à témoignages réalisé en 2016, le **Défenseur des Droits** avait déjà montré que les attitudes défavorables à l'égard des personnes musulmanes apparaissent davantage comme la manifestation d'un processus d'assignation « origino-religieuse », qui concerne toutes les religions, que d'une intolérance à l'égard de la religion elle-même (Ce qui montre bien l'inanité du terme « **Islamophobie** » - Note de **CE**). Ainsi, par exemple, la haine antimusulmans et la xénophobie apparaissent comme des phénomènes étroitement imbriqués....

*Par ailleurs, les personnes qui pensent être perçues comme « **Arabes** » déclarent bien plus souvent que les autres avoir été discriminées au cours des cinq dernières*

années en raison de leur religion : c'est le cas de 41 % d'entre elles (alors qu'elles étaient 35 % à le déclarer en 2016 ; contre 15 % de celles perçues comme noires et 3 % de celles perçues comme blanches exclusivement. Elles sont également 60 % à déclarer avoir été discriminées en raison de leur origine, confirmant la forte imbrication entre les critères « origine » et « religion ».

*En ce sens, dans son premier volume consacré aux relations entre police et population, l'enquête **Accès aux droits (2024)** relève que les personnes perçues comme **noires, arabes ou maghrébines** ont 4 fois plus de risque d'avoir été contrôlées que le reste de la population, et 12 fois plus de risque d'avoir fait l'objet d'un contrôle « poussé » (fouille, palpation, conduite au poste, injonction à quitter les lieux) que les personnes perçues comme blanches. »*

La probabilité d'avoir fait l'objet de discriminations fondées sur la religion était en 2016 de 2,1% pour les **Chrétiens** et en 2024 de 4,1%. Dans le même temps, pour les **Musulmans**, l'évolution est passée de 27,2% à 34,3% et pour les **autres religions** de 15,2% à 19,1%. Les **Athées** sont passés eux de 1% à 1,6% alors qu'ils sont majoritaires dans la société (plus de 51% en 2020), ce qui est normal puisque s'ils subissent des discriminations (et ils en subissent), ce n'est pas du fait de leur religion – CQFD.

Dans le **Logement** : « Parmi les personnes déclarant être **musulmanes** ou considérées comme telles ne résidant

plus chez leurs parents, 21 % sont propriétaires de leur logement contre 52 % des personnes ne se déclarant d'aucune religion.

(Source : **enquête Accès aux droits 2024**). »

Une dernière ignominie

On sait que les chiffres des « *atteintes à la Laïcité* » dans le domaine scolaire montrent qu'ils sont inversement proportionnels au tapage médiatique fait par les Médias aux ordres sur injonction de la **Réaction Macroniste** et de **l'extrême-droite**. Nous l'avons établi dans notre **Numéro 28** de notre **Collection Arguments** qui analyse le **Vademecum sur la Laïcité du MEN**.

Nous écrivions alors : « *On voit bien les méthodes de manipulation de l'opinion publique. On déclare à tue-tête que les signalements d'atteintes à la laïcité dans l'École se multiplient dangereusement : **730 signalements** ! Rendez-vous compte ma bonne dame, et on oublie de rajouter : **sur 12 millions d'élèves**. Ce qui quand même donne une autre idée du contexte.* »

Nous avons aussi abordé la Question des « **Minutes de silence** » : « *Il y a un autre aspect de l'intrusion du « **Politique** » dans l'École, c'est la manie détestable de s'en servir pour des opérations politiciennes comme **les minutes de silence** pour tel ou tel événement, de préférence « bien saignant » et bien clivant. Au lieu de protéger l'École publique de la tourmente extérieure, on*

*l'introduit à gros bouillons. Dès lors comment s'étonner qu'il puisse y avoir des problèmes que l'on va utiliser pour les surmédiatiser. **L'intrusion du Politique** est le terreau pour créer des incidents, rien de mieux que d'agiter le **chiffon rouge** devant des adolescents qui sont prompts à réagir sans connaître les codes. Ces « incidents » sont totalement artificiels et montés de toute pièce. »*

Le **Vademecum** sur le **Racisme et l'Antisémitisme** poursuit sur le même chemin dans son paragraphe : « **Refus d'activités pour des motifs racistes et antisémites** » et cite ce cas : « *Un groupe d'élèves refuse de participer à une minute de silence en hommage à des victimes juives d'un attentat terroriste antisémite, sous prétexte qu'on ne fait ça que pour les juifs alors que d'autres victimes meurent dans le monde.* ».

Quand on voit le silence négationniste organisé en haut lieu et dans les Médias-aux-ordres sur ce qui se passe réellement en **Palestine**, comment voulez-vous qu'il en soit autrement sur ce genre de réactions, qui n'est nullement dénuée de fondement, même si on peut néanmoins le regretter.

C'est véritablement honteux de considérer cette attitude comme une manifestation d'**Antisémitisme**, alors que c'est un cri d'indignation contre **l'Injustice faite aux Palestiniens** et aux **Peuples Arabes** que l'on pille, vole, massacre sans aucune retenue. Et, je persiste et je signe, c'est plutôt positif, car cela veut

dire que l'aspiration à la Justice existe chez ces Jeunes que l'on insulte copieusement à chaque occasion.

S'il y avait un élément à mettre en avant dans l'analyse de ce **Vademecum du Ministère**, cela pourrait être celui-ci. S'il n'en restait qu'un, celui-là serait assez illustratif.

Une dernière chose, mais peut-être pas la moindre

S'il semble normal et tout à fait logique que dans le domaine de l'Éducation, le **Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)** conseille des Sites de référence, des Musées, des lieux de Mémoire, des Fondations et des Associations chargées de préserver des Mémoires, on peut s'interroger néanmoins sur la prégnance permanente de ce **Vademecum**

de présenter comme des Sociétés de services, ainsi labellisées et promotionnées par l'État des Associations qui n'ont pas du tout le même objet que celles citées plus avant.

C'est ainsi que sont cités à maints endroits, comme des recours possibles, utiles voire nécessaires, la **LICRA**, **SOS-Ra-**



cisme et le **MRAP** qui se définissent comme des **Associations militantes**, on est alors dans un autre registre. Que la **Ligue de l'Enseignement** soit mentionnée deux fois comme « *référente* » ; cela se comprend au vu de ses actions et des œuvres qu'elle met en œuvre et surtout de sa dimension dans **l'Éducation populaire** ; pour des **Associations Militantes d'Opinion**, il nous semble que c'est tout à fait autre chose.

On est alors en droit de s'interroger sur leur degré d'Indépendance en cas de conflits avec l'État. Il est rare, selon un vieil adage, que « *l'on morde la main qui vous nourrit* ». C'est pourquoi, la **Libre Pensée** n'a jamais entendu s'inscrire dans de tels dispositifs « *institutionnalisés* », car elle craint plus que tout de voir s'appliquer un autre vieil adage : « *qui paie commande* ».

Cette question de l'Indépendance est une question-clé **pour l'Indépendance du Mouvement Associatif**. Dans le **Numéro 31** de notre **Collection Arguments** (en cours de confection) sur « **Les Dissolutions des Associations** », on peut lire dans **la Préface** le véritable enjeu de cette Question, que nous ne posons pas par plaisir ou par un quelconque sectarisme, mais parce que c'est une question vitale pour la **Préservation de la Démocratie**.

L'idée générale de tous les pouvoirs a toujours été de faire de la puissance du **Mouvement Associatif** un relais de ses actions. Quand on examine sa constitution, , on comprend vite pourquoi :

- Un Français sur deux est membre d'une ou plusieurs Associations.
- Trois Français sur 4 sont liés d'une manière ou d'une autre à une Association.
- Les Associations bénéficient du concours de 18 millions de bénévoles.
- Les Associations emploient 1,9 million de salariés.
- Le Budget (en 2010) cumulé du secteur associatif s'élève à plus de 59 milliards d'euros.
- En 2025, il y a plus de 2 millions d'Associations en France.
- 56 % des Associations appartiennent à un Réseau.
- Entre 2000 et 2010, il s'est constitué en moyenne 67 000 Associations chaque année.
- L'Économie sociale et solidaire, qui s'inscrit dans la démarche associative, emploie 10 % du Salariat en France.

Il est clair que, comme pour le Budget de la Sécurité sociale, les Associations sont sous la menace permanente « *d'un hold-up gouvernemental* » selon l'expression forte de **Marc Blondel** au moment du **Plan Juppé** de 1995. Quel Pouvoir ne lorgnerait pas sur l'argent et les moyens des Associations pour combler ses problèmes de trésorerie et de déficit et en faire des relais de sa politique ?

Le **Pouvoir macroniste**, comme tous les pouvoirs successifs, veulent faire des Associations des relais et des subsidiaires de leurs politiques. Considérant qu'elles mènent des actions « *d'intérêt général* » qui suppléent aux carences de l'État, comme les Associations Huma-

nitaires et les **Restos du Cœur** par exemple, l'État capitaliste veut les encadrer par plus de 30 habilitations, de reconnaissances et d'agrément pour « justifier » les subventions accordées.

De tout temps aussi, des « *Doctrines* » politiques, traduisant des besoins du **Capitalisme**, ont été élaborées. S'appuyant sur la **Doctrine sociale de l'Église** et sur le « **Christianisme social** » et dans leur continuité, les Radicaux-bourgeois ont inventé le **Solidarisme**, troisième voie (eux aussi avec les Fascistes et le Corporatisme) entre « *le Socialisme et le Capitalisme* », dont le héraut était **Léon Bourgeois**. L'idée était que chaque individu devait quelque chose à la collectivité et devait le lui rendre sous une forme ou sous une autre toute sa vie durant....

Tous les Gouvernements, pour domestiquer le Mouvement des Associations et s'en servir comme relais de leurs politiques, ont mis en place des instruments. Il existe ainsi la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (**CPCA**), créée en 1992, dont l'une des missions définies est : « *Travailler pour la reconnaissance du **Monde associatif** en tant que **Corps intermédiaire** à part entière, et pour un Dialogue civil essentiel à l'exercice de la Démocratie et au développement des Solidarités.* »

En 2001, **Lionel Jospin**, alors Premier ministre, (après avoir été Ministre de l'Éducation Nationale) pour le 100^{ème} anniversaire de la **loi de 1901** (il fallait oser, mais

le **PS** ose tout), fait signer par l'**État** et la **CPCA** une **Charte d'engagements réciproques entre l'État et la CPCA** (engageant les associations membres) où l'on peut lire dans les objectifs assignés, celui-ci : « *Approfondir la vie démocratique et le dialogue civique et social en vue d'une participation accrue, libre et active des Femmes et des Hommes vivants dans notre pays, tant aux projets conçus par les Associations qu'aux politiques publiques conduites par l'État.* »

Dans le **Titre III** « *Engagements de l'État* », il est stipulé clairement que l'**État** considère « *les Associations comme des Partenaires à part entière des politiques publiques.* »

On peut voir que deux dangers planent sur **les Associations** et la **Liberté d'Association**. Soit, elles deviennent des instruments zélés des politiques des Gouvernements, des « **Subsidiaires** » recevant un petit pécule pour amoindrir leurs éventuels états d'âme (rassurez-vous, il y en a beaucoup qui ne connaissent pas ce problème) et faire pénitence au besoin, cela s'appelait naguère des « *Indulgences* ». Beaucoup sont par nature des « *vendues* », mais qui ne sont pas toujours achetées, seules les plus « *méritantes* » le sont et il faut savoir donner de sa personne pour cela.

Soit **les Associations** résistent, et veulent rester dans le strict domaine de leur représentativité et de leurs actions librement décidées par elles-mêmes pour leurs mandants, ne voulant pas ainsi défendre les intérêts gouvernementaux déguisés sous le vocable « *d'intérêt*

général », qui cache mal des intérêts bien particuliers et refusent de rentrer dans le moule gouvernemental, imposé par la *loi* « **Séparatisme** », et sur elles pèsent les menaces permanentes de Dissolution.

Telle est en effet la Question.

Christian Eyschen

- Pour lire ce **Vademecum sur le site du MEN - EDUSCOL** : <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecumagircontreracismeanti-semitismediscrimination-67905.pdf>

Un ouvrage utile à connaître



Paul Bert et la (prétendue) Mission Civilisatrice Républicaine

Aujourd'hui encore, le nom de **Paul Bert** s'affiche sur les frontons de nos écoles et au coin de nos rues. Pour ma part, c'est là que tout a commencé : à l'école primaire de la rue **Zamenhof**, à Perpignan. Il y a une ironie amère à voir ce nom côtoyer celui de l'inventeur de l'Espéranto, apôtre de l'Union des Peuples.

Mais le vent tourne. En novembre 2009, Levallois-Perret a tranché : lors de sa reconstruction, l'école **Paul Bert** changera de nom. Le déclic ? La lecture en plein Conseil municipal d'extraits de ses manuels scolaires. Face à ces pages, le verdict contemporain est sans appel : un Racisme éminemment brutal. Ce qui fut, durant des décennies, un pilier de l'Instruction républicaine n'est plus aujourd'hui qu'un héritage encombrant.

*
**

Le nom de **Paul Bert** reste soudé à celui de **Jules Ferry**, comme les deux faces d'une même médaille républicaine. Ensemble, ils ont forgé l'École de la République : Gratuite, Laïque, Obligatoire. Pour beaucoup, il demeure ce héros intouchable, ce Progressiste pur et dur qui a brandi la Science contre le Dogme. Sa profession de foi est sans détour : la Science balaie les miracles, les superstitions et les « *crédulités niaises* ».

Mais **Paul Bert** n'est pas qu'un idéologue du tableau noir. C'est un esprit brillant, un Scientifique de haut vol qui entre à l'Académie des sciences en 1882. Derrière le politique se cache un auteur prolifique, dont les mémoires et les ouvrages ont marqué la recherche de son temps. Il incarne cette époque où la raison devait, coûte que coûte, terrasser l'anarchie de la nature.

En 1872, l'Yonne lui ouvre les portes de la députation. Il y sera réélu sans relâche, s'imposant comme le bâtisseur acharné de **l'École républicaine**. Sa loi du 9 août 1879 marque un tournant : chaque département doit désormais former ses propres instituteurs et institutrices dans deux Écoles Normales distinctes. Ministre éphémère sous **Gambetta**, il mène une guerre frontale contre l'enseignement catholique, avec une obsession : l'Instruction primaire doit être gratuite et obligatoire.

Aux côtés de **Jean Macé**, il insuffle son énergie à la **Ligue de l'Enseignement**. Mais sa route bifurque loin des salles de classe métropolitaines. Nommé Résident Général de l'Annam et du Tonkin en janvier 1886, il part administrer l'Empire.



C'est là, à Hanoï, que le choléra fauche sa carrière le 11 novembre 1886.

Voilà pour la face lumineuse du buste, celle de la biographie « officielle ».

*
* *

Il faut remonter à une source française pour identifier le Père de la Philosophie raciste moderne : le Comte **Joseph-Arthur de Gobineau**. Tout ce qui va suivre s'éclaire à la lumière de son héritage. Pour saisir la profondeur du mal, il est crucial de garder ce nom et cette filiation bien en vue. Sans **Gobineau**, le puzzle idéologique du XIX^e siècle reste incomplet.

C'est entre 1853 et 1855 que **Gobineau** lance son pavé dans la mare de l'Histoire : l'**Essai sur l'inégalité des races humaines**. Pour lui, l'anatomie n'est que la partie émergée de l'iceberg ; c'est l'environnement qui, au fil des millénaires, scelle le destin biologique des groupes. C'est ici que prend racine le grand mythe de la « *Race Aryenne* ». **Gobineau** assène une certitude : seule l'initiative blanche peut engendrer une Civilisation digne de ce nom. Mais cette grandeur porte en elle son propre poison. Le déclin des peuples s'expliquerait par un facteur ethnique fatal : la dégénérescence. Dans cette vision sombre, tout mélange avec d'autres populations devient la cause directe de l'effondrement des Empires. Il conviendrait donc d'éviter les métissages.

Cet ouvrage exerça une grande influence sur le compositeur allemand **Richard Wagner**, qui devint un

ami personnel de l'auteur. Les théories de **Gobineau** n'ont pas fini leur course dans les bibliothèques ; elles ont fourni, plus tard, le socle « scientifique » aux programmes les plus sombres du XX^e siècle.

Dans son essai ***La République raciale*** (PUF, 2006), **Carole Reynaud-Paligot** lève le voile sur un tabou : le rôle moteur du Colonialisme et du Racisme dans la forge de l'Identité nationale française. On feint aujourd'hui la surprise, comme si **Jules Ferry** pouvait être, par miracle, le père de l'École publique sans être celui de l'Empire colonial. Pourtant, sous le vernis des discours, l'antagonisme s'effrite. L'École laïque et l'épopée coloniale ne sont, en réalité, que l'avvers et le revers d'une même médaille de bronze.

D'un côté, on brisait les identités locales de l'Hexagone pour fondre les minorités dans le moule républicain ; de l'autre, on exportait cette mécanique d'assujettissement vers des horizons lointains. Ce n'était pas une contradiction, mais une continuité. La conquête des esprits, orchestrée entre les quatre murs de la classe à domicile, servait de répétition générale à la conquête des terres d'ailleurs. Le Maître d'école et le Résident Général marchaient du même pas, portés par la même certitude : celle d'une Civilisation qui ne tolère aucune ombre à son unité.

Dès 1861, **Paul Bert** rejoint les rangs de la Société d'anthropologie de Paris. Fondé à peine deux ans plus tôt par le Docteur **Paul Broca**, ce cercle est une première en Europe. On n'y discute pas seulement de Philosophie, on y dissèque la diversité humaine.

Broca, obsédé par l'anthropométrie crânienne, y peaufine ses instruments de mesure et ses indices numériques pour classer, numéroter et hiérarchiser les races.

Le décor est planté : autour de **Broca** s'activent des **Républicains Libres-Penseurs**, de fervents progressistes comme **Hovelacque**, **Mortillet** ou **Letourneau**. C'est dans ce creuset, prolongé plus tard par l'École d'anthropologie (1876), que se forge le « *Paradigme Racial Republicain* ». Ce n'est pas une dérive isolée, c'est une Doctrine d'État en gestation. Ministre et idéologue, **Paul Bert** a transformé les théories racistes de laboratoire en une véritable doctrine d'État. Sous son impulsion, la craniologie est devenue le socle « *scientifique* » de l'École républicaine, gravant la hiérarchie des races dans l'esprit de millions d'écoliers. En voulant éclairer par la raison, la République a ainsi fait de la salle de classe le premier laboratoire d'une exclusion systématique.

Dans *L'Idéologie française* (1981), **Bernard-Henri Lévy** dédie un chapitre entier — « **Au nom de la race** » — à cette généalogie de l'ombre. Il y exhume les figures de proue d'un racisme alors triomphant : **Jules Soury**, **Georges Vacher de Lapouge** et, surtout, **Gustave Le Bon**. Ce dernier n'était pas un auteur marginal, mais une véritable star de l'époque, dont les ouvrages caracolaient en tête des succès de la littérature scientifique.

Mais **Paul Bert** ne se contente pas d'appartenir à ce cénacle : il en devient le vulgarisateur en chef. Il ré-



dige des manuels scolaires pour tous les âges, avec une efficacité redoutable. Ses ouvrages s'arrachent, certains connaissant jusqu'à soixante-quatorze rééditions entre 1880 et les années trente. Son navire-amiral, ***La Première année d'enseignement scientifique*** (1883), rebaptisé dès l'année suivante ***La Deuxième année...***, s'exporte même en Grande-Bretagne dès 1899. Pendant un demi-siècle, la plume de **Paul Bert**

a ainsi façonné l'imaginaire de millions d'écoliers, transformant ses théories anthropologiques en un Catéchisme Républicain Universel.

Comme la plupart des manuels de cette époque, les siens ne se contentaient pas d'instruire : ils embrigadaient. Qu'il s'agisse d'Histoire, de Géographie ou de Français, l'orientation était sans ambiguïté : un Nationalisme pur et dur. Sous la plume de **Paul Bert**, la salle de classe devenait le temple d'une France idéale, une et indivisible. Les leçons de géographie dessinaient des frontières sacrées, tandis que l'Histoire magnifiait un Roman National où le sacrifice pour la Patrie était la vertu suprême.

Cette pédagogie ne cherchait pas l'esprit critique, mais à forger une Identité collective soudée par la Langue et le Drapeau, souvent au mépris des cultures locales et des réalités en se référant également à des idées et à des théories explicitement racistes. Leur but était de modeler, par l'Éducation, une Nation Une, Indivisible, et convaincue de la supériorité de la race blanche. **Paul Bert** y diffusait les « *connaissances* » anthropologiques en fonction de l'âge des élèves. Dans ses manuels du Secondaire, **Paul Bert** ne suggère pas, il assène.

Il y expose les piliers d'une Anthropologie détournée : la craniologie y est présentée comme une Science Reine. À coups de centimètres cubes et de mesures d'angles faciaux, il instille chez les élèves une hiérarchie implacable. Selon lui, le volume du crâne trahirait une « *capacité* » inégale, et le prognathisme — ce

trait morphologique qu'il érige en stigmaté — deviendrait la preuve d'une infériorité biologique. Le verdict tombe, définitif : certaines races seraient structurellement incapables de progresser. Sous couvert de rigueur scientifique, c'est un véritable manuel de la Ségrégation qui s'invitait sur les pupitres de la République.

Dans les pages de **La République raciale**, **Carole Reynaud-Paligot** ne se contente pas d'analyser ; elle donne à voir. Elle exhume et reproduit les textes originaux de ces manuels, plaçant le lecteur face à l'insoutenable. On y découvre, noir sur blanc, comment la Pédagogie officielle de l'époque articulait le mépris. Ce ne sont plus des théories lointaines discutées dans des cercles d'initiés, mais des lignes claires, lues et apprises par des générations d'élèves. Cette plongée dans les sources primaires agit comme un électrochoc : elle montre que le Racisme n'était pas une scorie du système, mais le cœur battant d'une certaine idée de l'Instruction nationale. En voici quelques extraits :

*« Tous les hommes ne sont pas identiques à ceux de ce pays-ci. Déjà, dans notre petit village, il y a des blonds et des bruns qui sont assez différents les uns des autres. Vous savez qu'un **Flamand**, grand et blond, ressemble encore moins à un **Provençal**, petit et très brun. Un **Allemand** et un **Italien** sont encore plus dissemblables. Mais enfin, tous les peuples de notre Europe ont la peau blanchâtre comme la nôtre, la figure régulière, le nez droit, la mâchoire d'aplomb, les cheveux plats mais souples, ou même ondulés. Au contraire, les **Chinois***

*ont la peau jaunâtre, les cheveux plats, durs et noirs, les yeux obliques, les dents saillantes. Les **Nègres** ont la peau noire, les cheveux frisés comme de la laine, les mâchoires en avant, le nez épaté ; ils sont bien moins intelligents que les **Chinois**, et surtout que les **Blancs** (...). »*

*« Il faut bien voir que les **Blancs** étant plus intelligents, plus travailleurs, plus courageux que les autres, ont envahi le monde entier et menacent de détruire ou de subjuguier toutes les races inférieures. Et il y a de ces hommes qui sont vraiment inférieurs. Ainsi l'**Australie** est peuplée par des hommes de petite taille, à peau noirâtre, à cheveux noirs et droits, à tête très petite, qui vivent en petits groupes, n'ont ni culture ni animaux domestiques (sauf une espèce de chien), et sont fort peu intelligents. Certaines peuplades humaines ne savent même pas faire du feu. » (Bert, 1887, p. 17-18)*

*« Les **Nègres**, peu intelligents, n'ont jamais bâti que des huttes, parfois réunies en assez grand nombre pour former une ville ; ils n'ont point d'industries ; la culture de la terre est chez eux au maximum de simplicité. Ce ne sont pas cependant les derniers des hommes. Il faut mettre après eux, comme intelligence, les petites races d'hommes qui habitent les régions les plus inaccessibles de l'**Afrique** (...).*

*Bien au-dessus du **Nègre**, nous élèverons l'homme à la peau jaunâtre (...). Il a fondé de grands Empires, créé une civilisation fort avancée (...) mais tout cela semble de nos jours tombé en décadence (...).*

Mais la race intelligente entre toutes, celle qui envahit et tend à détruire ou à subjuguier les autres, c'est celle à laquelle nous appartenons, c'est la Race Blanche. »

Paul Bert fut à une époque directeur du quotidien **La République française**, fondé par **Gambetta** en 1871 et publié jusqu'en 1924. Ce journal diffusait des idées républicaines modérées et vulgarisait régulièrement les thèses anthropologiques. Les lecteurs pouvaient y lire, par exemple, une étude du Docteur **Henri Thulié** sur l'infériorité raciale des **Bochimans** d'Afrique-Australe.

En 1883, **Paul Bert** est élu Président d'honneur de la *Société pour la protection des colons et l'Avenir de l'Algérie* ». Il n'est pas question dans son esprit d'accorder des Droits politiques aux autochtones. En Algérie, il convient d'adapter l'Instruction publique au niveau culturel des populations, de manière à former des auxiliaires de la Colonisation. Lui-même résume ainsi la mission civilisatrice républicaine de la France : « *Il faut placer l'indigène en position de s'assimiler ou de disparaître.* »

*
**

Des générations entières ont été éduquées selon les vérités officielles établies par ce Père Fondateur de la République et de l'École d'État. Ces vérités constituent le fondement d'une culture populaire présentée, à tort, comme Républicaine et Progressiste, et imprègnent encore profondément les mentalités françaises. Il paraît évident que ni l'École d'État ni le

CATHOLICISME ET NOS COLONIES, par A. FOURNIER



Notamment sur les églises catholiques. Les catholiques ont une grande influence sur les colonies. Ils ont fait de nombreuses églises, des écoles, des hôpitaux, des collèges, des universités, des séminaires, des missions, des écoles normales, des écoles de filles, etc.



Puis, les catholiques ont donné au Christ, la France a été une colonie importante des catholiques. Ils ont fait de nombreuses églises, des écoles, des hôpitaux, des collèges, des universités, des séminaires, des missions, des écoles normales, des écoles de filles, etc.



Enfin, un fait de caractère de toutes les formes de la civilisation, le gouvernement catholique leur a donné. C'est ainsi que par exemple il a été créé des écoles normales et les séminaires.



Parlant de la religion catholique à propos de la France, on dit que les catholiques ont fait de nombreuses églises, des écoles, des hôpitaux, des collèges, des universités, des séminaires, des missions, des écoles normales, des écoles de filles, etc.



Enfin, un fait de caractère de toutes les formes de la civilisation, le gouvernement catholique leur a donné. C'est ainsi que par exemple il a été créé des écoles normales et les séminaires.



Enfin, un fait de caractère de toutes les formes de la civilisation, le gouvernement catholique leur a donné. C'est ainsi que par exemple il a été créé des écoles normales et les séminaires.

Systeme politique français n'ont fondamentalement changé depuis leurs origines. Ils demeurent, pour les minorités nationales, un Régime d'Oppression.

Joan-Pere Pujol

SOMMAIRE

ARGUMENTS N° 34

Vous avez dit

**« Lutte contre le racisme »
Ou mise en œuvre d'une
Idéologie d'État ?**

Préface 3
de **Mornia Labssi**

À propos d'un Vademecum 11
sur le Racisme et l'Antisémitisme
par **Christian Eyschen**

Paul Bert et la (prétendue) 51
Mission Civilisatrice Républicaine
par **Joan-Pere Pujol**



**ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ
DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE**

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DE LA LIBRE PENSÉE,

QUE VOUS SOYEZ LIBRE PENSEUR OU PAS,

APPORTE DES AIDES INDIVIDUELLES :

Voire conjoint est en EHPAD ou a bénéficié d'un Plan d'Aide à Domicile, Et vous Et/ou votre enfant peut vous aider, chaque mois, pour le reste à charge.

ENTRAIDE ET SOLIDARITE peut verser des bourses d'étude.

La note à charge pour une prothèse dentaire, des lunettes est trop élevée ... Entraide Et Solidarité peut vous aider à faire face.

AIDE ÉGALEMENT DES ASSOCIATIONS :

Comme **TADAMOUN WA TANMA** qui scolarise ensemble des enfants libanais, syriens et palestiniens déplacés ou comme l'**UNION DES JUIFS FRANÇAIS POUR LA PAIX** (UJFP) qui apporte une aide quotidienne aux Galiléens affamés et accablés sous les bombes.

**POUR PERMETTRE A ENTRAIDE ET SOLIDARITE D'AGIR AIDEZ-LA
DEVENEZ BIENFAITEUR**

En ALLANT SUR NOTRE SITE: <https://www.entraideetsolidaritelibrespenseurs.org>

LES DEMANDES, DE MANDAT POUR DEVENIR BIENFAITEUR, D'AIDE, DE CONSEIL, DE FINANCEMENT SONT À ADRESSER À contact@entraideetsolidaritelibrespenseurs.org

Un autre Numéro d'Arguments indispensable sur le sujet du Racisme

Arguments N°33

« *La Question Noire* »

Une question incontournable qui ne cesse de hanter l'Humanité

La « **Question noire** » concerne l'**Humanité** toute entière. Rien qu'en Afrique, la population noire est chiffrée à **1 milliard et 549 millions** d'êtres humains sur **8 milliards** d'habitants de la planète, soit **19 %** de la population mondiale. Les prévisions sont de **4,5 milliards** à l'horizon 2100, soit **40 %** de l'Humanité. Actuellement si « **Noir** » se définit simplement comme une personne d'origine africaine, alors le nombre total de personnes noires dans le monde est d'environ **7,8 milliards** (Source : 2020).

Malcolm X avance le chiffre de 115 millions de **Noirs africains** – soit à peu près l'équivalent de la population des États-Unis dans les années 1930 – ont été assassinés ou réduits en esclavage pendant la période de la **Traite des Noirs**.

En décembre 2024, 38,90 % des détenus aux États-Unis étaient **Afro-Américains**, alors que cette population ne représente que 13% des citoyens. Partout dans le monde, les **Noirs** sont encore opprimés, réprimés, assassinés, exploités et tenus en « *basse condition* », y compris sur leurs propres terres, par quasiment les mêmes maîtres d'autrefois et leurs domestiques d'aujourd'hui.

Et pourtant, comme le montre ce **Numéro 33 d'Arguments**, ils n'ont jamais cessé de lutter pour leur

Libération et leur pleine **Émancipation**. C'est aussi cette histoire qui est contée ici, notamment à travers **Marcus Garvey, C.L.R. James, Malcolm X, Franz Fanon** et tant d'autres.

L'avenir de l'Humanité se joue en Afrique.

Sommaire

- *Avant-propos* par **Bruno N'Diaye**
- *La Question noire aux USA* par **Christian Eyschen**
- *Malcolm X, une destinée brisée* par **Christian Eyschen**
- *Pouvoir, Religion et Colonisation* par **Christian Eyschen**
- *Franz Fanon* par **Christian Eyschen**
- *Fela Anikulapo Kuti* par **Christian Eyschen**
- *Femi Kuti* par **Christophe Servant**
- *France/Algérie, Anatomie d'une déchirure* de **Thomas Snégaroff** et **Benjamin Stora** par **Christian Eyschen**
- *Soutien à Rokhaya Diallo* – Communiqué de la **Libre Pensée**
- *No Roots*, Paroles d'**Alice Merto**

**Publication numérique de la
Fédération nationale de la Libre Pensée**

Arguments N°34
*À propos d'un Vademecum
sur le Racisme et l'Antisémitisme*

Directeur de la publication :
Benoît Schneckenburger

Rédacteur :
Christian Eyschen

Libre Pensée
10/12 rue des Fossés-saint-Jacques, 75005 Paris
libre.pensee@fnlp.fr

